



Agence des 5 Cantons

6 Avenue de la Chambre d'Amour,
64600 Anglet
ag5cantons@orpi.com

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur sauf exception (succession...)

BIEN A USAGE D'HABITATION

3 000 euros TTC pour les prix inférieurs à 30 000 €

de 10 % TTC pour les prix entre 30 000 € et 45 000 €

Au delà de 45 000 euros rajouter 6 % de supplément
par tranche de 1 000 €

LOCATION

Frais d'état des lieux 3€ / m²

A la charge du locataire et à la charge du bailleur

Visite, Constitution du dossier, rédaction du contrat 3€ / m²

A la charge du locataire et à la charge du bailleur

Frais d'entremise et de négociation 100 €

A la charge du bailleur

ESTIMATION OFFERTE (offre valable pour un bien situé localement)

RCS BAYONNE n° 425125465 - SAS au capital de 500 euros, Carte Pro CPI 6401 2016 000 007 658 / CCI Bayonne Pays

Basque, Garantie Galian 120,000 € pour transaction / Garantie Galian 320,000 € pour location

**AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS
AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant recu le mandat initial